

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 1^{er} avril 2025

DCM : N° 2025-04-12

OBJET : BUDGET – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET BOIS

**L'an deux mil vingt-cinq
Le premier avril**

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 025-200082758-20250401-BP2025_BOIS-BF

NOTA : Compte-rendu
de cette délibération affiché
le 28/03/2025
Convocation du Conseil du
10/03/2025

Membres en exercice : 18
Membres présents : 14
Ayant pris part au
vote : 17
Ayant donné
procuration : 3

Résultat du vote :
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil Municipal de la commune de TARCENAY-FOUCHERANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de M. Maxime GROSHENRY, Maire, en session ordinaire.

Etaient présents : M. Maxime GROSHENRY, M. Christophe FAIVRE-PIERRET, Mme Anne HENRY, M. Patrice PRETOT, Mme Mireille PICARD, Mme Laurence JACQUIER, Mme Nathalie LAURENT, Mme Bénédicte CHARITE, Mme Corinne BERTRAND, M. Ghislain VICAIRE, M. David BOILLIN, M. Pierre CLAUSSE, M. Emmanuel LACOMBE, M. David HUMBERT

Absents ayant donné pouvoir : M. Nicolas DEMOLY, excusé, pouvoir à M. David BOILLIN ; M. Michel DARTEVEL, excusé, pouvoir à M. Christophe FAIVRE-PIERRET ; Mme Isabelle GAINET, excusée, pouvoir à M. Patrice PRETOT

Absents : Mme Christina MARCHAND

Secrétaire de séance : En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal : M. Christophe FAIVRE-PIERRET a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

Le Maire présente la totalité des comptes en fonctionnement et en investissement et soumet au Conseil Municipal le vote du Budget Primitif 2025 – budget bois qui présente la vue générale suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE
11	Charges à caractère général	90 500.00
12	Charges de personnel	0,00
14	Atténuations de produits	0,00
023	Virement à la section d'investissement	19 100.00
042	Opération d'ordre	0.00
65	Autres charges de gestion courante	70 000.00
66	Charges financières	400.00
67	Charges exceptionnelles	0,00
TOTAL		180 000.00

B- LES RECETTES

		BUDGET VOTE
002	Excédent année antérieure	125 987.61
013	Atténuation de charges	0.00
70	Produits des services	85 000.00
73	Impôts et taxes	0.00
74	Dotations et participations	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00
	TOTAL	210 987.61

SECTION D'INVESTISSEMENT**A – LES DEPENSES**

		BUDGET VOTE
001	Solde d'exécution	3 750.26
16	Remboursement d'emprunts	4 100.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00
21	Immobilisations corporelles	15 000.00
23	Immobilisations en cours	0.00
020	Dépenses imprévues (Invest)	0.00
041	Opérations patrimoniales	
	TOTAL	22 850.26

B- LES RECETTES

		BUDGET VOTE
021	Virement de la section fonctionnement	19 100.00
001	Solde d'exécution	0.00
040	Opérations d'ordre entre sections	0.00
1068	Dotations fonds divers	3 750.26
10	Dotations fonds divers (hors 1068)	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00
16	Emprunts et dettes assimilés	0.00
041	Opérations patrimoniales	
	TOTAL	22 850.26

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif – budget bois pour l'année 2025 à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Vote à majorité : 17 pour, 0 contre, 0 abstention



Le Maire,
Maxime GROSHENRY